

Merci de faire circuler cette fiche aux journalistes indépendants et reporters locaux travaillant pour des médias locaux avec lesquels vous êtes en contact.

Prix Kurt Schork 2008 de journalisme international

Appel à candidatures

A envoyer avant le 1^{er} juin 2008

Le prix Kurt Schork de journalisme international a été créé pour récompenser le meilleur du journalisme indépendant de presse et les reporters locaux faisant preuve d'un courage et d'une volonté sans pareils pour écrire sur des sujets difficiles.

Deux prix de 5 000 dollars US sont décernés chaque année, l'un allant à un reporter local couvrant des événements locaux dans un pays en voie de développement ou en transition ; l'autre étant destiné à un journaliste indépendant couvrant des événements internationaux. Les reportages peuvent couvrir des conflits, des sujets sur les droits de l'homme, des questions transfrontalières ou tout autre sujet portant à controverse dans un pays ou une région donnés.

Le prix Kurt Schork a été monté par le Kurt Schork Memorial Fund et Reuters. Il souhaite rendre hommage à Kurt Schork, journaliste indépendant américain tué dans une embuscade militaire le 24 mai 2000 en Sierra Leone, alors qu'il travaillait pour Reuters.

Comment poser sa candidature

Toutes les candidatures doivent faire preuve de professionnalisme, respecter les normes de journalisme internationales, et fournir des preuves selon lesquelles le courage et la volonté ont été les moteurs des articles présentés. Les gagnants seront choisis par un jury international composé de cinq juges.

Chaque candidat doit soumettre les documents suivants en six (6) exemplaires, s'il/elle les envoie par la poste, ou un (1) exemplaire (en pièce jointe) s'il/elle soumet sa candidature par courriel :

- Un formulaire de candidature journaliste indépendant ou un formulaire de candidature journaliste local (disponibles à l'adresse web ci-dessous)
- Les articles originaux (jusqu'à trois), avec leur traduction en anglais. Les articles doivent avoir été publiés entre le 1^{er} mars 2007 et le 31 mai 2008.
- Le CV du candidat, présentant ses études et son expérience journalistique, avec les dates correspondantes.
- Une lettre expliquant le contexte et les antécédents du reportage soumis.
- Une lettre originale, signée par le rédacteur en chef de la publication, sur un papier à lettre officiel, soutenant la candidature au prix Kurt Schork, et comprenant une confirmation du statut du candidat par rapport à la publication.

- Une (1) photographie du candidat. Les photocopies de photographies ne seront pas acceptées.

Date limite de réception des dossiers de candidatures :

1^{er} juin 2008.

Les candidatures peuvent être envoyées par courriel ou par la poste :

schorkawards@iwpr.net

ou

The Kurt Schork Awards in International Journalism
c/o Alan Davis
Institute for War & Peace Reporting
48 Grays Inn Road
London, England
WC1X 8LT

Admissibilité

Journaliste local : les journalistes de presse employés par un organe de presse local et vivant dans un pays en développement ou en transition (non OCDE ou UE), et dont le travail est sorti dans une publication locale sont admissibles. Le prix privilégie les journalistes individuels ; toutefois les candidatures d'équipes de journalistes seront également acceptées. Pour consulter une définition plus complète des journalistes locaux et des pays admissibles, voir les sites web présentés ci-dessous.

Journaliste indépendant : Tous les journalistes de presse indépendants et tous les journalistes ayant signé des contrats avec des organes de presse sont admissibles. Un journaliste indépendant est un journaliste qui n'est pas employé par un média particulier. Les journalistes indépendants travaillent à leur compte, fournissant des services soit pour le temps passé soit pour la production de contenu éditorial, en fonction des arrangements de leurs contrats. Ils gagnent la majeure partie de leur revenu grâce au journalisme. Pour consulter une définition plus complète des journalistes indépendants admissibles, voir les sites web présentés ci-dessous.

Média admissible : Les candidatures de tous types d'organes de presse sont bienvenues, y compris les journaux, les magazines et les publications en ligne reconnues. Les blogs et les sites web personnels ne sont pas admissibles.

Pour obtenir de plus amples informations, télécharger des formulaires de candidature, consulter les critères complets d'admission et la liste des gagnants précédents, voir :

www.iwpr.net/index.php?apc_state=henh&s=o&o=top_ksa.html

ou: www.ksmfund.org/submission.html

« Couvrir les guerres est un privilège. Au bout de trois ans, la saleté, le sang des combats, l'atroce logique de la haine ethnique ne sont plus des abstractions pour moi. Mais surtout, j'observe tous les jours avec quelles grâce et dignité des gens ordinaires tentent de survivre dans des circonstances extraordinaires. » –Kurt Schork. 1947-2000.